

ROBERT PICARD (73) *référent Santé, Conseil général de l'économie, ministère de l'Économie*

LA SANTÉ PARTICIPATIVE: LE CITOYEN ACTEUR DE SA SANTÉ AU CŒUR DE L'INNOVATION



LE SECTEUR DE LA SANTÉ est aujourd'hui l'objet d'un intérêt nouveau : l'évolution démographique, le déficit chronique de la Sécurité sociale, la conviction que les technologies, notamment le numérique, sont porteuses de solutions, sont autant de facteurs explicatifs de cet engouement. Des mots nouveaux ont fait irruption dans ce secteur, au carrefour de la recherche et des lobbies industriels : big data, nanotechnologies. Largement débattus, ils captent l'attention des décideurs ; pour autant, ils ne constituent certes pas le « tout » de l'évolution de ce secteur. Ce dossier propose un tout autre angle, particulièrement sensible et avec lequel les technologies doivent composer : celui du rôle de l'utilisateur du système de santé, patient, personne en situation de handicap, âgée, ou simplement préoccupée de sa santé.

Il est aujourd'hui nécessaire et urgent, pour mieux appréhender et valoriser le potentiel des technologies dans la santé, de s'intéresser non seulement à ce que les nouvelles solutions technologiques peuvent apporter à chacun individuellement, mais aussi pourquoi et comment chacun peut apporter de la valeur aux solutions de santé qui le concernent. Cette complicité entre le citoyen et les produits de santé peut paraître utopique à certains, anecdotique à d'autres. Pourtant, comme on le découvrira dans

ce dossier, c'est à la fois une opportunité et une nécessité dans de nombreux domaines de la santé et de l'autonomie, qu'il s'agisse des soins, de la compensation ou la palliation d'un handicap, ou de services en lien avec la santé au sens large, incluant le bien-être.

C'est une opportunité pour le citoyen, qui est ainsi appelé à contribuer à l'amélioration, parfois de façon très sensible, de sa qualité de vie au quotidien et celle de ses concitoyens affectés de problèmes de santé ou de handicap similaires.

C'est aussi une nécessité et une opportunité économique car ce faisant, le potentiel de développement de ces produits de santé d'un nouveau genre, devenus désirables, se trouve sensiblement accru. Les solutions nouvelles

obtenues par cette nouvelle approche sont porteuses de développement économique en même temps que d'amélioration de la santé publique.

S'engager dans cette voie nouvelle suppose une industrie de santé innovante, apte à reconnaître en chacun ce potentiel contributif, à intégrer des technologies nouvelles, à s'ouvrir à des métiers nouveaux et variés pour répondre aux défis du patient. Cela suppose aussi des patients et des citoyens engagés, voire militants, prêts et capables de faire alliance de façon experte et vigilante avec cette industrie. Ceci n'aura pas lieu sans un climat de confiance, jamais acquis et toujours à consolider. ■

*« Le citoyen est appelé
à contribuer
à l'amélioration
de sa qualité de vie
au quotidien »*